



Communiqué
Pour diffusion immédiate

L'industrie manipule ses prix pour atténuer l'impact des taxes

Des marques de cigarettes dans les dépanneurs québécois à peine plus chères qu'il y a dix ans

Montréal, mercredi 15 mars 2017 — À la veille du prochain **budget provincial** et dans la foulée des appels en faveur d'une hausse de la taxe tabac, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** demande aussi au gouvernement de s'engager à réformer le cadre fiscal en la matière, de manière à empêcher l'industrie de contrecarrer les impacts bénéfiques des taxes sur le taux de tabagisme.

Dans son **mémoire**¹ envoyé au **ministre des Finances** à l'occasion des consultations prébudgétaires, la **Coalition** fait l'analyse détaillée du prix des cigarettes en fonction des affiches de prix dans une vingtaine de dépanneurs surtout aux environs de **Montréal**, observées au fil des quatorze dernières années. La **Coalition** en arrive à des constats pour le moins troublants, notamment lorsqu'on tient compte des hausses de taxes survenues pendant la période en question et lorsqu'on ajuste les prix en fonction de l'inflation (voir graphique en page 3).



« La segmentation des prix par l'industrie du tabac résulte en la disponibilité de marques à rabais dans les dépanneurs du Québec. Pire, nous constatons que le prix réel des marques les moins chères n'ont subi presque aucune augmentation depuis le milieu des années 2000 et, ce, malgré des hausses de taxes totalisant 1,20\$ par paquets de 20 cigarettes, » déplore **Flory Doucas, porte-parole de la Coalition**. (Il y a eu trois hausses des taxes aux Québec depuis 2004: deux hausses provinciales en 2012 et 2014, et une fédérale en 2014).

Renforcement des inégalités sociales

Les taxes sur le tabac constituent d'abord et avant tout une mesure de santé publique et non un moyen de faire de l'argent sur le dos des fumeurs, eux-mêmes victimes d'une industrie sans scrupules. En effet, selon l'**Organisation**

mondiale de la Santé (OMS), « *c'est l'augmentation substantielle des taxes et des prix sur les produits du tabac qui se révèle la mesure la plus efficace et la plus rentable pour faire diminuer le tabagisme, en particulier parmi les jeunes et les populations pauvres,* » contribuant ainsi à « *réduire les inégalités sociales en matière de santé* »².

Or, en segmentant leur marché par tranches de prix, les fabricants de tabac réussissent à contrecarrer les taxes en maintenant l'offre en cigarettes « bon marché ». Cela prive les populations à faibles revenus, soit celles qui sont les plus sensibles au prix et les plus difficiles à rejoindre via d'autres interventions³, des bénéfices de santé associés aux taxes, contribuant ainsi à augmenter les inégalités sociales en matière de santé⁴. En d'autres mots, la manipulation des prix est opérée de sorte que les hausses de taxes affectent peu ou pas les fumeurs de marques à rabais qui seraient autrement plus tentés à cesser face à des cigarettes plus chères.

Dans la mesure où les fumeurs sont taxés pour des fins de santé publique, « *le moins que l'on puisse faire, c'est d'assurer que ces taxes remplissent leur plein potentiel de réduction du tabagisme,* » statue **madame Doucas**.

C'est pourquoi, en plus de réclamer une hausse de la taxe tabac dans le prochain budget, la **Coalition** demande au **ministre Leitão** d'examiner les options à sa disposition pour arrimer le cadre fiscal lié au tabac aux objectifs gouvernementaux de réduction du tabagisme, notamment en instaurant une politique de prix qui empêcherait la segmentation des prix. Cette demande fait écho à la recommandation de l'**OMS** qui demande aux gouvernements « *d'en arriver à la plus forte réduction possible des incitations pour le consommateur à passer à des marques ou à des produits moins chers face à l'augmentation des taxes* »⁵.

- 30 -

Entrevues :

Mme Flory Doucas, codirectrice et porte-parole, CQCT : 514-598-5533; 514-515-6780 (cell.)

COMPLÉMENT D'INFORMATION : Segmentation des prix par l'industrie

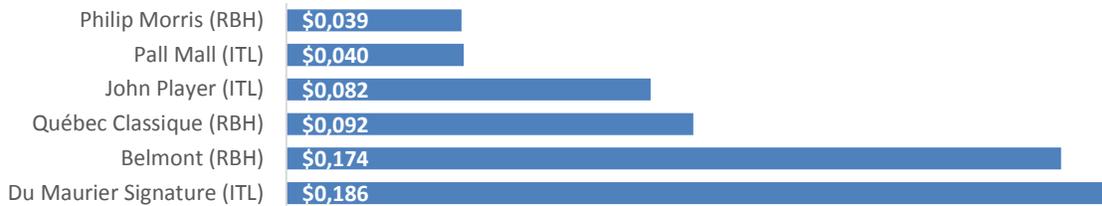
(Le [mémoire](#)⁶ de la Coalition comprend toutes les sources et explications détaillées; voir aussi le [survol](#) [ici](#)⁷)

Dans son [mémoire](#) déposé dans la cadre des consultations prébudgétaires, la **Coalition** relate comment l'industrie du tabac a complètement restructuré ses opérations et ses stratégies de marketing en vue de miser sur le prix et de maintenir son offre de marques peu dispendieuses malgré les hausses de taxes et malgré [la hausse du prix des fabricants](#).⁸

- Jusqu'au début des années 2000, les compagnies de tabac vendaient pratiquement toutes leurs marques de cigarettes au même prix.
- À partir de 2003, les cigarettiers ont intensifié la mise en marché de marques « à rabais ».
- Cette catégorie est passée de 12 % du marché en 2003 à 62 % en 2012.
- En segmentant leur marché par tranches de prix, les compagnies peuvent continuer d'offrir des cigarettes bon marché aux fumeurs qui seraient tentés d'arrêter de fumer si les prix étaient plus élevés.
- Les fabricants augmentent discrètement leurs prix durant les périodes précédant les hausses de taxes. Ces hausses leur confèrent la marge de manœuvre nécessaire pour jouer sur les prix de détail, notamment en baissant la marge de profits (des fabricants ou des détaillants) pour les marques à rabais, de manière à absorber ou à estomper l'impact d'une nouvelle hausse de taxe. (Rappelons que les fabricants avaient instauré [des programmes d'incitatifs auprès des dépanneurs](#)⁹ de manière à soumettre les marques à des plafonds de prix en échange de primes ou d'autres types de compensation.)
- Les profits plus élevés des marques dites « premium » compensent la perte de revenus sur les marques moins chères.

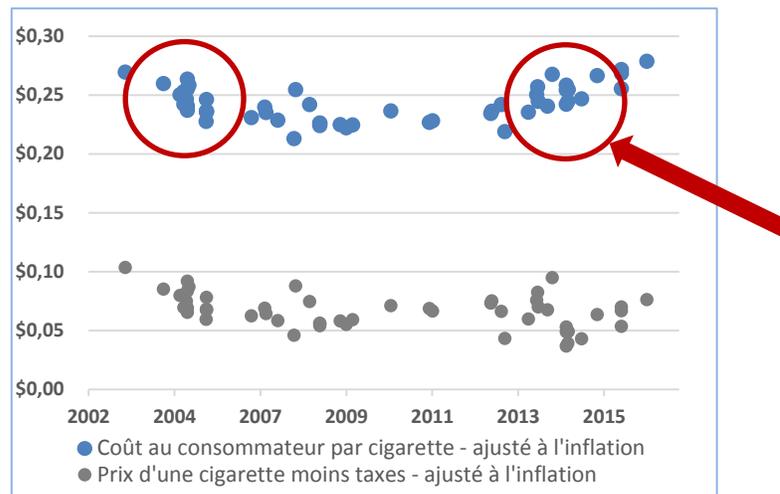
- Un fumeur québécois peut se voir offrir une marque qui coûte quelque 4 ou 6 \$ en moins comparativement à la marque la plus chère du même fabricant et, ce, dans un même dépanneur.

*Coût par cigarette calculé en fonction des prix en gros payés par des détaillants, décembre 2016*¹⁰



- Les disparités de prix sont moins importantes dans les provinces où les taxes provinciales sur le tabac sont plus élevées, notamment dans les provinces autres que le Québec et l'Ontario.
- Lorsque l'effet de l'inflation est pris en compte, les prix des marques les moins chères n'ont subi qu'une très modeste augmentation entre 2003 et 2016.

*Prix par cigarette pour des marques à rabais affichés au Québec, 2003-2016*¹¹
et proportion non taxée du prix (inflation ajustée 2002=\$1)



- La série de hausses de taxes provinciales et fédérales depuis 1994 a fait augmenter le taux nominal de taxation des cigarettes au Québec à 170% de leur valeur de 1994, passant de 30 à 51 \$. Cependant, une fois ajusté en fonction de l'inflation, ce montant passe de 51 à 34 \$. Il s'agit donc d'une hausse réelle de seulement 4\$ (ou 13 %) en 23 ans !
- Une récente étude ontarienne a constaté que l'ensemble des marques de cigarettes coûte moins cher autour des écoles secondaires situées dans des zones de faible statut socioéconomique (SSE) comparativement aux écoles dans les zones de SSE plus élevé.
- La segmentation des prix confère aux fabricants de cigarettes un atout de marketing supplémentaire — généralement trompeur. En raison des prix qui diffèrent selon les marques, l'industrie réussit à faire croire aux fumeurs que certaines marques sont de meilleure qualité (meilleur goût, moins d'irritation, etc.).
- L'OMS recommande que les taxes représentent 70% du prix des cigarettes. Or, grâce à la segmentation des prix, cette proportion varie entre 57% et 84% selon les marques dans un même dépanneur au Québec.

Quelque 470 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc., ont endossé les mesures réclamées par la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Fondée en 1996, les principaux objectifs de la Coalition incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.

Références :

- ¹ **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, *Pour un encadrement fiscal optimal et cohérent en matière de tabac, incluant une politique de prix robuste*, mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires 2017-2018, 29 janvier 2017.
http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2017/MEMO_17_01_29_ConsultationPrebudgetaire_PolitiquePrix_FINAL_V2.pdf
- ² **Organisation mondiale de la Santé**, *WHO Technical Manual on Tobacco Tax Administration*, 2010 [notre traduction].
http://whqlibdoc.who.int/publications/2010/9789241563994_eng.pdf
- ³ **Kennedy, R.d., Ellens-Clark, S., Nagge, L., Douglas, O., Madill, C., Kaufman, P.**, "Associations Between Health Literacy and Established Predictors of Smoking Cessation", *Nicotine & Tobacco Research*, octobre 2010.
https://www.researchgate.net/publication/51445933_Socioeconomic_disparities_in_quit_intentions_quit_attempts_and_smoking_abstinence_among_smokers_in_four_Western_countries_Findings_from_the_International_Tobacco_Control_Four_Country_Survey
- ⁴ **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, *Impact des taxes sur les communautés à faible revenu*, 7 novembre 2012.
http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_11_07_Taxes_Impact_population_defavorisees.pdf
- ⁵ **Organisation mondiale de la Santé**, *Taxation des produits du tabac*, consulté le 16 mars 2016.
<http://www.who.int/tobacco/economics/taxation/fr/index1.html>
- ⁶ **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, *Pour un encadrement fiscal optimal et cohérent en matière de tabac, incluant une politique de prix robuste*, mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires 2017-2018, 29 janvier 2017.
http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2017/MEMO_17_01_29_ConsultationPrebudgetaire_PolitiquePrix_FINAL_V2.pdf
- ⁷ **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, *Lutter contre le tabagisme par l'entreprise d'un encadrement fiscal optimal et cohérent qui inclut une politique de prix robuste*, 2017.
http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2017/MEMO_17_02_15_ConsultationPrebudgetaire_PolitiquePrix_SOMMAIRE.pdf
- ⁸ **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, *Alors qu'elle dénonce chaque hausse de taxes sur le tabac, de nouvelles données de Santé Canada montrent que l'industrie du tabac augmente ses propres prix de montants similaires*, 2017.
http://www.cqct.qc.ca/Communiqués_docs/2017/PRSS_17_03_13_Industrie_a_augmente_ses_prix.pdf
- ⁹ Isabelle Porter, « Tabac : des dépanneurs sous pression », *Le Devoir*, 26 octobre 2015, page 1.
<http://www.ledevoir.com/politique/quebec/453529/titre-tabac-les-depanneurs-sous-pression>
- ¹⁰ **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, analyse de factures de vente aux dépanneurs du Grand Montréal, décembre 2016.
- ¹¹ Voir annexe 2, **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, *Pour un encadrement fiscal optimal et cohérent en matière de tabac, incluant une politique de prix robuste*, mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires 2017-2018, 2017.
http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2017/MEMO_17_01_29_ConsultationPrebudgetaire_PolitiquePrix_FINAL_V2.pdf